

ORGANISER L'ACCES AUX SOINS POUR LES URGENCES PSYCHIATRIQUES

Axe stratégique : Développer et faciliter l'accès aux soins ambulatoire sur l'ensemble du territoire – Organiser l'accès aux soins pour les urgences psychiatriques	
Groupe Périnatalité-Enfance-Adolescence	
Fiche Action N°16 : Mise en place d'une coordination infirmière de l'urgence pour la pédopsychiatrie	
Porteur de l'action	CH Laborit-PUPEA
Axe du DTSM	<ul style="list-style-type: none"> 8. La prévention des situations d'urgence psychiatrique et de souffrance psychique ainsi que l'organisation de la réponse à ces situations
Priorité du PTSM	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Priorité 4 : La prévention et la prise en charge des situations de crise et d'urgence.
Population cible	<ul style="list-style-type: none"> ● Nouveau-Nés, enfants, adolescents.
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> ● Nécessaire amélioration de la visibilité et des portes d'entrée au CH Laborit, notamment dans une situation de demande urgente ● Insuffisance de gestion inter-institutions des situations de crise
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> » Améliorer la lisibilité de l'offre de soin en urgence pour les professionnels de santé de premier recours dont les médecins généralistes. » Désamorcer les situations de crise et trouver des réponses aux situations d'urgence » Apprendre à anticiper les passages d'un professionnel à l'autre par des liaisons personnalisées et à connaître les règles de transmission interprofessionnelle qui respectent la place des parents et facilitent la rencontre confiante entre parents et intervenants » Mission : <ul style="list-style-type: none"> ○ Coordonner les demandes d'avis en urgence ou semi-urgence de la part des professionnels de première ligne afin de définir quelle meilleure orientation donner à la demande et éviter la liste d'attente ou les passages intempestifs dans les services d'urgence du CHU. ○ Faciliter pour les professionnels de première ligne le lien avec les services de pédopsychiatrie en ayant recours à un interlocuteur privilégié.
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ● Enfant en état de crise nécessitant une réponse urgente
Étapes	<ul style="list-style-type: none"> ● Moins d'un an mais dépendra de la mise en place de la Maison des ados et de la création d'une équipe mobile.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Les professionnels de première ligne du champ sanitaire, social et médico-social, PJJ et de l'Éducation Nationale
Financement	Demande par le CH Laborit de financement par l'ARS.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre d'appel de la part des professionnels de première ligne ■ Nombre de passages aux urgences sans appel de l'infirmière coordinatrice de l'urgence ■ Nombre de passages aux urgences avec appel de l'infirmière coordinatrice de l'urgence